



COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

DU CONSEIL ACADÉMIQUE DU 25 SEPTEMBRE 2018

Délibération n°6 /2018

**Charte des régimes spécifiques de scolarité et modalités de mise en œuvre des aménagements
au sein de la faculté des Lettres et de la faculté des Sciences et Ingénierie**

Membres en exercice : 41

Membres présents : 27

Membres représentés : 6

– Vu le code de l'éducation ;

**LES MEMBRES DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL
ACADÉMIQUE**

ADOPTENT A L'UNANIMITÉ (33 VOTANTS)

**LA CHARTE DES REGIMES SPECIFIQUES DE SCOLARITE DE SORBONNE UNIVERSITÉ ET LES MODALITES
DE MISE EN ŒUVRE DES AMENAGEMENTS AU SEIN DE LA FACULTE DES LETTRES ET DE LA FACULTE
DES SCIENCES ET INGENIERIE**

Le président de Sorbonne Université


Jean CHAMBAZ
